

AVIS PUBLIC

Prévost

RÈGLEMENT NUMÉRO 312-18 PORTANT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'à sa session ordinaire du 18 avril 2018, le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord a adopté le règlement numéro 312-18 portant sur les modalités de publication des avis publics.

Saint-Colomban

À compter du 23 avril 2018, tous les avis publics exigés en vertu de toute loi ou règlement régissant la MRC de La Rivière-du-Nord seront publiés sur le site internet de la MRC de La Rivière-du-Nord et sur le babillard situé à son siège social.

Saint-Hippolyte

Toute personne intéressée peut ainsi consulter tout document à cet effet au bureau de chacune des municipalités-membres ou à celui de la Municipalité régionale de comté de La Rivière-du-Nord et sur son site internet.

Ce règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Saint-Jérôme

Donné à Saint-Jérôme, ce 23 avril 2018.

Sainte-Sophie



Roger Hotte, directeur général et
secrétaire-trésorier
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
161 rue de la Gare, bureau 200
Saint-Jérôme (Tél. : (450) 436-9321)
www.mrcrdn.qc.ca